

DEROULEMENT DE LA FORMATION

- **Durée** Une ou deux années scolaires selon le niveau et l'âge
- **Niveau requis** Brevet des collèges ou niveau 3ème générale minimum
- **Programme**
 - Français
 - Histoire géographie
 - Mathématiques
 - Sciences physiques
 - Biologie générale appliquée
 - Chimie
 - Arts appliquées
 - Vente
 - Technologie, pathologie, cosmétologie
 - Prévention Santé Environnement
 - Pratique professionnelle sur modèles
 - Connaissances du monde du travail
 - Anglais (facultatif)
- **Le stage** 12 semaines, soit 60 jours sur l'ensemble de la durée de la formation dans une parfumerie et un institut de Beauté réparties en jour/semaine et en périodes ponctuelles.

L'EXAMEN

EPREUVES	COEFFICIENT	DUREE	NATURE
<u>Domaine professionnel</u>			
EP1 Techniques esthétiques			
- Techniques esthétiques	7	3h30 max	Pratique
- Prévention Santé Environnement	1	1h	Ecrite
EP2 Vente de produits et de prestations de services	3	30 mn	Orale
EP3 Sciences et arts appliqués à la profession	4	3h	Ecrite
<u>Domaine général</u>			
EG1 Français et histoire- Géographie	3	2h15	Ecrite et orale
EG2 Mathématiques et sciences	2	2h	Ecrite
<u>Epreuve facultative</u>			
Langue Vivante 1 - LV1	1	20 mn	Orale

LES DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le/la titulaire du CAP Esthétique-Cosmétique Parfumerie exerce son activité sous des appellations variées :

- Esthéticien(ne) ;
- Esthéticien(ne) vendeur (se) ;
- Conseiller(ère) de vente ;
- Conseiller(ère) beauté ;
- Manucure

Le/la titulaire du CAP Esthétique-Cosmétique Parfumerie est un(e) professionnel(le) qualifié(e). C'est un(e) spécialiste :

- Des techniques esthétiques ;
- Du conseil et de la vente des produits cosmétiques et des produits de parfumerie
- Du conseil et de la vente des prestations esthétiques

Son activité consiste à :

- Réaliser des soins esthétiques du visage et du décolleté, des mains et des pieds, des maquillages du visage et des ongles, des épilations ;
- Accueillir, conseiller le (la) client(e), vendre des produits cosmétiques et de parfumerie, des prestations de services ;
- Assurer la gestion des rendez- vous, des stocks, des encaissements et du suivi de clientèle.

LES SECTEURS D'ACTIVITES

Le/ la titulaire du CAP Esthétique-Cosmétique Parfumerie exerce son activité dans les secteurs suivants :

- Instituts de beauté ;
- A domicile ;
- Entreprises de distribution de produits cosmétiques et de produits de parfumerie ;
- Salons de coiffure ;
- Etablissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation...
- Centres de bien-être ;
- Centres d'esthétiques spécialisés (épilation, bronzage, beauté des ongles)
- Etablissement de tourisme...

